

Le sénateur Simard: C'était le principal souci de Richard Hatfield lorsqu'il était premier ministre du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Corbin: Et du gouvernement Trudeau.

Le sénateur Simard: Il m'était difficile, parfois, de ne pas perdre patience. C'est tout le contraire d'aujourd'hui. Nous avons un ministre des Finances au Nouveau-Brunswick qui ne laisse passer aucune occasion de fustiger Michael Wilson et le gouvernement fédéral.

Le sénateur Perrault: Il n'est pas là pour se défendre, aussi ne l'attaquez pas.

Le sénateur Simard: C'est pourquoi les relations sont si tendues aujourd'hui entre les deux gouvernements.

Le sénateur Corbin: Ah bon?

Le sénateur Simard: Oui. Il faut être deux pour danser le tango.

Le sénateur Frith: Pour «danser» ou «se tancer»?

Le sénateur Simard: Le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick, M. Maher, ne laisse passer aucune occasion de critiquer le gouvernement fédéral actuel. Il dit des choses comme: «C'est dur de perdre 20 millions de dollars». Mais les citoyens du Nouveau-Brunswick gagneront 20 millions de dollars grâce à la TPS.

Le sénateur Robertson: Non, c'est 35 millions de dollars.

Le sénateur Simard: Trente-cinq millions de dollars? Peut-être a-t-il changé d'avis. Il ne reconnaît jamais nos mérites. Lorsque le Nouveau-Brunswick obtient des avantages inespérés du gouvernement fédéral, comme cela a été le cas des provinces pendant plusieurs années, qu'il s'agisse de subventions non conditionnelles ou d'autres transferts fédéraux, M. Maher se vante de ce que le gouvernement provincial est bon gestionnaire.

[Français]

Il se pête les bretelles. M. Masse lui dit: «Donc, vous avez une belle administration libérale, on peut balancer le budget. C'est ça qu'il nous dit depuis deux ans. Et lorsque il y a un effet suite à des ajustements négatifs, là, il dit «Ah, c'est terrible! Le gouvernement fédéral nous apporte des réductions. Et lorsqu'on essaie de contrôler la croissance annuelle, comme on le fait depuis un an ou deux, dans les transferts aux provinces, il dit Ah! le mauvais gouvernement fédéral! Ah les mauvais consommateurs! Sénateur Gigantès, ça me fait plaisir de faire écho à ces commentaires-là.

Et c'est pour ça que la situation, (excellente qu'elle était en 1972), a changé considérablement depuis l'avènement de M. McKenna. Jamais il ne ment. Encore tout récemment, M. McKenna blâmait mon ministre, mon député, M. Valcourt pour la décision du *Tragedy Rage*.

Ah, comment est-ce que M. Valcourt était partisan! Comment M. Valcourt était agressif! Il ne lui a jamais donné le crédit, par exemple, pour avoir préservé la Péninsule acadienne d'une expansion à ce même chantier de notre Acadie et, évidemment, pour toutes les ententes au bénéfice de la province du Nouveau-Brunswick. Il n'a jamais voulu donner crédit à M. Valcourt. Et c'est un peu ça. Moi, je déplore ça un peu. Je pense qu'il est beaucoup agréable, comme on l'a fait de 1970 à 1987—sous l'égide de M. Richard Hatfield—même si ça ne fait pas toujours notre affaire, même s'il y a des

contre-temps et des décisions qui nous défavorisaient à l'époque. Et puis, on a même appuyé le rapatriement constitutionnel. Tout ça a plu aux gens du Nouveau-Brunswick, à l'époque même si l'entente n'était pas correcte.

Alors, sénateur Corbin, merci d'avoir élevé la qualité du débat en cette Chambre aujourd'hui. Merci pour avoir apporté cette précision-la, et je suis avec vous, lorsque vous prêchez la coopération améliorée dans le secteur des relations fédérales et provinciales. Je vous encourage, vous et vos collègues, à parler à M. McKenna, à parler à votre ministre des Finances, et à tous les autres qui seraient tentés et qui, souvent y succombent, à la tentation de critiquer indûment le gouvernement fédéral du temps. Merci!

Le sénateur Corbin: Alors je remercie le sénateur Simard pour ses paroles chaleureuses. Je l'ai toujours tenu en haute estime personnelle, sauf—comme je l'ai dit tout à l'heure, en période électorale—là, il n'y avait plus de tango, c'était surtout du «tangle». Mais à part de ça, nos relations étaient pas mal bonnes. Mais je suis déçu que le sénateur Simard s'attribue toute la gloire, tous les bénéfices, toutes les heureuses initiatives pour tout ce qui a réussi au Nouveau-Brunswick pendant la période où le gouvernement Hatfield formait le gouvernement.

S'il n'y avait pas eu un gouvernement Trudeau à Ottawa à cette époque-là, où serait allé le gouvernement Hatfield? Ces gens-là seraient-ils restés au pouvoir aussi longtemps? Alors, c'est une réaction à la question et aux commentaires du sénateur Simard—commentaires à la question que j'avais posée au sénateur Gigantès. Alors, tout simplement pour rétablir les paroles, auriez-vous l'amabilité, cher collègue Gigantès de répondre à mes deux ou trois questions préalables?

Le sénateur Gigantès: Du sénateur Simard, c'est vraiment émouvant, c'est son aspect docteur Jekyll qu'on a vu, ce soir quand il a parlé au sénateur Simard. D'habitude, c'est M. Hyde. Je suis quand même ému. C'est si bien de le voir et c'est gentil de voir qu'il tâche et on comprend pourquoi il disait tantôt «ça manquera Trudeau, Trudeau», parce que c'était ses meilleures années, c'était à l'époque de Trudeau. Il avait les choses qu'il voulait, on les lui fournissait.

Le gouvernement fédéral lui permettait de faire bonne figure et puis, je comprends que l'homme se tourne en bouddhiste-zen et prêche sa foi en M. Trudeau en chantant «Samantra» comme il le faisait ce matin. Est-ce que vous ne pourriez pas recommander le bonhomme qui a écrit ce discours à M. Mulroney. C'est un bien meilleur discours que ce qu'a fait le premier ministre. Où se trouve-t-il ce jeune homme et cette jeune personne qui écrivait pour vous au Nouveau-Brunswick? Je crois qu'on aura le discours, quelqu'un le lui a écrit, non?

Le discours que vous lisiez, vous ne lisiez pas un discours qu'il avait fait? Ah, mais il faut aller au fond de cette question, n'est-ce pas? Il faut vraiment établir les faits parce que c'est un événement historique...

Le sénateur Corbin: Sénateur Gigantès, je citais le rapport synoptique en anglais des débats de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick (session de 1972, vol. 2), et j'ai fait des citations qui ont été extraites des pages 481 et suivantes. Est-ce que ça répond à votre question?

Le sénateur Gigantès: Évidemment, vous parlez des remarques qu'a faites le sénateur Simard. Il avait un texte extraordinaire. J'aimerais bien que son scripteur soit ici ces jours-ci pour reprendre la tâche que ce scripteur remplissait si brillamment.